



## Règlement des prix littéraires

### I. Présentation générale

Fondée le 22 janvier 2021, *Lire à Saint-Brieuc* est une association Loi 1901 à vocation littéraire et culturelle qui a notamment pour objet :

- la création d'un festival annuel de rencontres littéraires (littérature, philosophie, art, patrimoine), intitulé "Ouvrez la parenthèse" ;
- la création de deux prix littéraires, le Prix Heather-Dohollau et le Prix Jacques-Allano.

Créé en hommage à la poète galloise d'expression française Heather Dohollau (1925-2013), le Prix Heather-Dohollau est décerné à un ouvrage de poésie.

Créé en hommage au libraire Jacques Allano (1950-2020), cofondateur de la Librairie Le Pain des rêves, le Prix Jacques-Allano est décerné à un ouvrage en prose (roman, récit, nouvelles, prose méditative ou marginale).

Les prix dans les deux catégories récompensent des livres écrits en français et publiés à compte d'éditeur. La présélection est ouverte aux envois des éditeurs exclusivement.

### II. Présélection des livres

Il n'y a pas de candidature spontanée des auteurs : *Lire à Saint-Brieuc* établit sa présélection à partir des ouvrages qui lui sont envoyés, directement ou sur sa demande, par les éditeurs, en service de presse.

Pour cette étape, les livres seront demandés en un seul exemplaire.

La liste des ouvrages présélectionnés dans les deux catégories (10 maximum par catégorie) sera établie à l'automne par *Lire à Saint-Brieuc* et communiquée aux éditeurs. Il leur sera demandé d'envoyer alors 10 exemplaires du titre retenu au siège social de l'association, à destination du jury.

La sélection des ouvrages restant en lice (au moins trois dans chaque catégorie) se fera par vote du jury lors d'une séance de délibérations courant mars. Le vote final aura lieu fin avril.

### **III. Conditions particulières**

Il n'est pas possible pour un auteur de concourir dans les deux catégories. Un auteur ne pourra pas recevoir deux fois un prix dans la même catégorie.

Si un auteur a obtenu l'un des grands prix de l'automne (Goncourt, Femina, Renaudot, Interallié, Médicis, Grand Prix de l'Académie française) qui sont décernés après la présélection des ouvrages en lice dans les deux catégories, il sera retiré de la liste.

### **IV. Dotation**

Le Prix Heather-Dohollau et le Prix Jacques-Allano décernés par le jury des prix de *Lire à Saint-Brieuc* sont dotés chacun de 1000 euros. Les lauréats s'engagent à être présents à la remise des prix, prévue fin juin à Saint-Brieuc et à participer aux rencontres avec le public en ouverture du festival « Ouvrez la parenthèse », organisé par *Lire à Saint-Brieuc*.

### **V. Composition du jury et éthique**

Le jury unique des deux prix est constitué de 10 à 15 membres choisis en toute indépendance par *Lire à Saint-Brieuc*. Les membres du jury s'engagent à lire tous les ouvrages retenus en présélection et à juger les livres exclusivement sur leurs qualités littéraires. Une attention particulière sera portée à la qualité éditoriale de l'objet-livre, notamment en ce qui concerne les recueils de poésie. Le jury est tenu à la confidentialité jusqu'à la proclamation officielle des lauréats.

### **VI. Calendrier et modalités à retenir**

Pour l'édition 2022, les livres doivent avoir été publiés entre le 1<sup>er</sup> septembre 2020 et le 31 août 2021.

Pour la présélection, l'éditeur peut adresser les ouvrages qu'il souhaite faire concourir en un exemplaire (service de presse) à *Lire à Saint-Brieuc*, à l'adresse mentionnée plus bas. La date limite de réception des ouvrages présentés pour la présélection est le 31 août 2021.

Pour chacun des deux prix, la présélection des deux titres retenus (10 livres maximum par catégorie) sera établie entre le 31 août 2021 et le 21 septembre 2021. Les éditeurs seront alors informés de la liste des ouvrages retenus. Ceux-ci devront être envoyés pour le 15 octobre au plus tard en 10 exemplaires à l'adresse suivante :

Lire à Saint-Brieuc  
Prix littéraires  
16 rue Beaumarchais  
22000 Saint-Brieuc

Pour toute précision utile : [contact@lireasaintbrieuc.fr](mailto:contact@lireasaintbrieuc.fr)